



DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 26 SEPTEMBRE 2022

PLUS QUE JAMAIS, LE MARDI VARIABLE doit RESTER VARIABLE

**80 % des personnels concernés par les horaires variables
100 % des Organisations syndicales
disent : « Ne touche pas à mon mardi variable »**

La CGT Finances Publiques Guadeloupe participe, aujourd'hui, à ce CTL, en deuxième convocation, pour vous remettre la pétition signée par 80 % des agents sur les 430 environ concernés par les horaires variables.

80 % des agents vous demandent formellement de ne pas toucher à leur seule journée variable, le mardi.

Les 3 organisations syndicales de la DRFiP de Guadeloupe, vous disent, sans nuance, sans équivoque, la même chose : **NE TOUCHEZ PAS AU MARDI VARIABLE.**

Dans notre précédente déclaration liminaire, nous avons décrit les motifs du refus des personnels de toute modification du mardi.

En 1ère convocation, les OS vous ont porté des arguments et des propositions (Règlement HV Guyane, temps de pause compté pour temps réel le mardi, 45 min de pause obligatoire après 14h30 contrôlés par les chefs de service)

La CGT vous rappelle que les 45 min de pause déjeuner ne sont obligatoires qu'entre deux plages fixes comme le précise la note sur les horaires variables.

Vous prétextez la nécessité d'aligner la DRFiP de Guadeloupe, sur les autres services de l'État, pour justifier du mardi en journée fixe.

Le MARDI VARIABLE doit RESTER VARIABLE. Il faut redonner la main aux chefs de service, pour régler les dysfonctionnements avec leurs collaborateurs, en toute confiance, comme le prévoit la réglementation.

Votre Proposition de transformer le MARDI VARIABLE en MARDI FIXE est :

***-REJETÉE par 80 % des personnels concernés par les Horaires Variables ;
-REJETÉE à l'unanimité par les Organisations Syndicales ;***

Si vous deviez persister dans votre décision, vous devrez alors porter la responsabilité, à minima, d'une rupture totale de tout dialogue social, dans ce département, avec la CGT Finances Publiques.

**Les élus en CTL
CGT Finances Publiques Guadeloupe**

Basse-Terre, le 26 septembre 2022